

**RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

LANDAVRAN

Délégation Départementale d'Ille-et-Vilaine
Département Santé-environnement

Rennes, le 4 octobre 2024

EAU DES PORTES DE BRETAGNE VEOLIA

(0060)

Prélèvement Type Code Nom Prélevé le : mardi 24 septembre 2024 à 14h35
03500171131
Installation UDI 003664 EAU PORTES BRETAGNE_BILLERIE/GRANGE_E par : FRANÇOIS KERMORVANT
Point de surveillance S 0000002425T BOURG Type visite : D2
Localisation exacte URBAIN : ATELIERS MUNICIPAUX_LA CHATAIGNERAIE _EVIER Motif : CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET
ATELIER NICKEL DANS LES EDCH

Mesures in situ :

Résultats

Limites de qualité (1) **Références de qualité (2)**
inférieure supérieure inférieure supérieure

ANALYSE PAR : Laboratoire d'Etude et de Recherche en Environnement et Santé (LERES) 3501

(15 avenue du Professeur Léon-Bernard - CS 74312 - 35 043 RENNES cedex Tél : 02 99 02 29 22)

Type d'analyse : D2MTX (Code SISE : 00177160)

Dossier : 24.4064.2

Résultats

Limites de qualité (1) **Références de qualité (2)**
inférieure supérieure inférieure supérieure

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Cuivre	0,3759 mg/L	2,00	1,00
Nickel	3,8 µg/L	20,00	
Plomb	3,0 µg/L	10,00	

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00171131)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats obtenus pour les paramètres analysés ne sont représentatifs que du point d'échantillonnage retenu dans le cadre de ce contrôle compte tenu des modalités de prélèvement adoptées (1er jet).